



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 5
Réunion du 09 01 2023
(Présentiel)

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : Mme LEGRAS
MM. BONNEFOUS, TCHENQUELA, COUTARD, KIANPOUR, ADREF,
COZETTE

Excusé : MM. DUNATTE (CD), GUERFI (CD), KNOEPFLI

Absent :

-
- M. Boubakar HAMDANI présente aux membres de la commission tous ses vœux pour l'année 2023.
 - La CDPME revient sur le match sensible qui a été organisé à huis clos. Aucun incident n'a été déploré, les acteurs ont joué le jeu.
 - La CDPME remercie la Police municipale de la ville et les Polices Nationales pour leur présence et leur aide précieuse.
 - La CDPME et la C.C.C.D (Commission Centrale des Compétitions Départementales) ont déjà prévu d'utiliser le même dispositif pour le match retour.
 - La CDPME revient sur les quatre formations RPS qui ont été organisées. La commission regrette le faible nombre de participants.



- La CDPME va rappeler aux clubs l'importance de participer à ces formations.
Par ailleurs, deux autres formations de rattrapage vont être organisées : les 31 janvier 2023 et 6 février 2023.
- La remise de la certification pour avoir participé à la formation aura lieu mi-février. L'ensemble des clubs ayant participé se verra inviter à venir au District pour la remise du certificat.
- La CDPME souhaite organiser courant février un nouvel échange avec les accompagnateurs, dirigeants et éducateurs des sections jeunes concernant les bonnes pratiques à tenir sur les abords du terrain.
- La CDPME va rencontrer trois présidents de clubs pour discuter des problématiques d'environnement qui ne concerne pas directement les clubs mais qui peuvent resurgir au moment de leur match.
- M. Boubakar HAMDANI a rencontré un président de club qui fait face à des difficultés d'environnement. Une discussion qui a été constructive avec des solutions qui ont été proposées.

Prochaine réunion de la CDPME 31/01/2023 à 18h30 au District 92

L'animateur de la commission



Le secrétaire de la Commission

